



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Un contre-projet en embuscade pour notre propre initiative

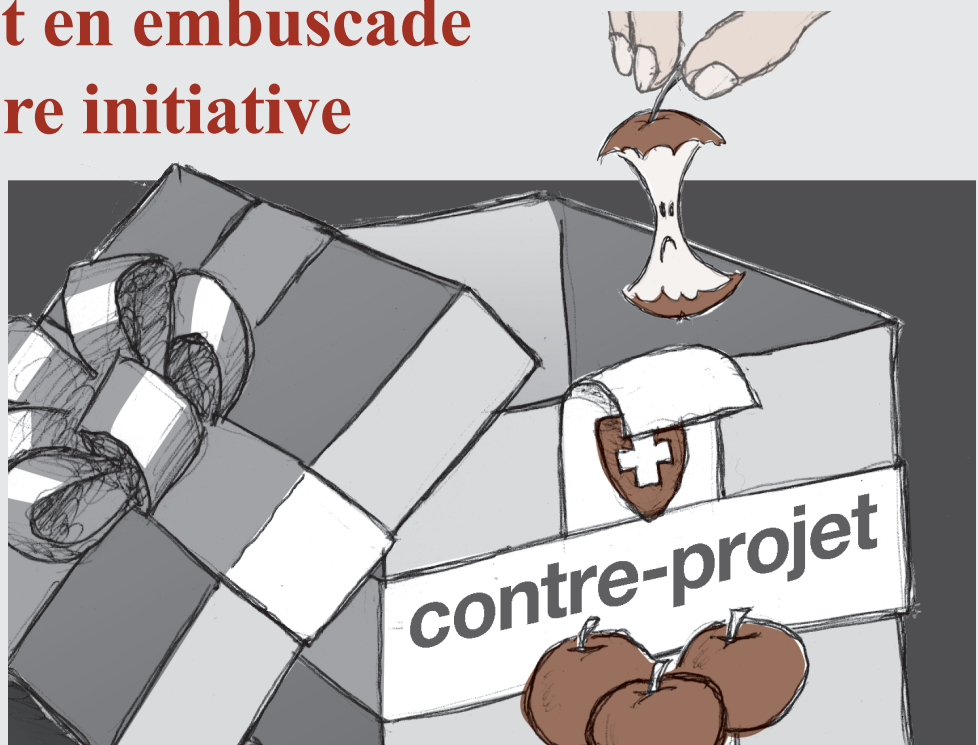
Le 29 novembre dernier, la plénière du Conseil des États a adopté le contre-projet à l'initiative «sécurité alimentaire» de l'Union Suisse des Paysans. Il serait faux de croire que cette décision ne concerne que l'initiative mentionnée. À de multiples reprises, les Sénateurs ont précisé que ce contre-projet n'est pas seulement une réponse à l'initiative de l'USP, mais bien une stratégie visant à se positionner très clairement pour mieux combattre les initiatives des Verts «Pour des aliments équitables» et celle d'Uniterre «Pour la souveraineté alimentaire». C'est maintenant au tour du Conseil national d'étudier ce contre-projet pour qu'il soit soumis au vote avec l'initiative de l'USP (si celle-ci n'est pas retirée).

Nous émettons plusieurs critiques sur le contenu du contre-projet. Si celui-ci se veut, comme le disent les Sénateurs, une réponse partielle à notre initiative, nous constatons qu'il n'aborde absolument pas certains points cruciaux de notre texte et restons sur notre faim: «semences et OGM», «nombres d'actifs dans l'agriculture et diversité des structures», «gestion des quantités et transparence dans les relations commerciales», «prix équitables et salaires justes».

Sur le texte lui-même, nous pointons un certain nombre de dangers qui ont été renforcés par la teneur du débat du Conseil des États.

À la lettre *b*, le contre-projet précise la nécessité «d'utiliser les ressources naturelles de manière efficiente». Or cette formulation est constamment utilisée par l'agro-industrie pour faire passer des solutions technologiques telles que les OGM.

À la lettre *c*, la notion «de répondre aux exigences du marché» peut être interprétée de diverses manières. La réalité actuelle du marché suisse c'est 54'000 producteurs face à 2 grands distributeurs qui détiennent 85% du marché des denrées alimentaires... C'est pourquoi nous avons intégré dans notre texte d'initiative la nécessité de



«répondre aux besoins de la population» et non «du marché». La formulation du contre-projet est d'autant plus dangereuse que M. Schneider Ammann et certains Sénateurs s'en réjouissent tout particulièrement en affirmant que c'est un signal pour que les paysans comprennent que le revenu doit provenir du marché et que la Confédération ne doit plus être un acteur.

Enfin, à la lettre *d*, le contre-projet aborde les relations transfrontalières qu'il souhaite être marquées du sceau de la durabilité. Mais selon l'argumentaire de la commission du Conseil des États, cette durabilité se résume surtout à produire à l'étranger certaines denrées pour soulager l'écosystème agricole de notre pays. Aucun mot sur la nécessité d'avoir des normes équivalentes entre produits importés et indigènes et au droit à une certaine protection à la frontière. Seul est évoqué le vœu pieux que la Confédération s'engage davantage dans les instances internationales en faveur d'un développement

durable planétaire. Mais au vu des tensions déjà existantes entre l'Office fédéral de l'agriculture et le Seco sur le commerce international, nous sommes en droit d'en douter. Rappelons à ce propos l'empressement du Seco à signer un accord de libre-échange avec la Malaisie qui inclurait l'importation d'huile de palme sans protection douanière en faisant fi des conditions sociales et environnementales désastreuses en Malaisie. De surcroît, les Sénateurs n'ont pas caché leur satisfaction de voir ainsi une grande nouveauté inscrite dans la Constitution: la nécessité du commerce transfrontalier.

Pour toutes ces raisons, Uniterre estime que ce contre-projet n'est pas en mesure d'assurer un véritable changement de cap de notre système alimentaire nous permettant enfin de sortir de l'ornière et de repartir sur des bases saines pour affronter les défis du futur.

*Valentina Hemmeler Maïga*



**Lait**

**Conformité avec la loi?**

**Pages 2-3**



**Labels**

**Genève Région Terre Avenir**

**Page 4**



**International**

**Accès à la terre**

**Page 5**



**Nyeleni**

**Rencontre en Roumanie**

**Pages 6-7**

LAIT

# Lait : à quand une mise en conformité avec la loi ?

**Au printemps 2016 nous avons assisté à un sommet du lait qui n'a accouché que d'une souris. L'IP lait a annoncé le 16 novembre que dès le 1er janvier 2017, les producteurs de lait sauront le 20 de chaque mois, quelles quantités en pourcentage A et B leurs seront attribuées le mois suivant et à quels prix elles leurs seront payées. Dans quel autre corps de métier assiste-t-on à de tels contrats ? Savoir 10 jours avant ce que nous devons produire et quels prix nous seront versés... Comme s'il était possible en si peu de temps d'adapter une production qui, par nature, fonctionne avec des être vivants.**



Le plus désolant dans cette affaire est la réaction réjouie de la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL) : «cette décision améliorera considérablement les bases contractuelles de l'achat de lait. Elle répond ainsi aux attentes actuelles de la FPSL. La décision est aussi l'expression d'un compromis, résultat d'intenses discussions entre partenaires de la production et de la transformation».

Pourtant la loi sur l'agriculture est limpide puisqu'elle précise à son article 37 que les contrats-types sont prévus sur une base annuelle et que quantités, prix et modalités de paiements doivent être fixés par ledit contrat. Ainsi, la FPSL, sensée représenter les producteurs, se contente d'un contrat mensuel, dont les modalités sont annoncées un peu plus d'une semaine avant son entrée en vigueur. Plutôt que de parler de compromis il faut oser articuler le terme de «capitulation». D'autant que les producteurs ont clairement la loi pour eux !

## Positions inacceptables

Si nous avons toujours défendu la nécessité d'une organisation nationale des producteurs de lait pour défendre leurs intérêts et gérer les quantités, ce n'est pas la forme et le fonctionnement actuel de la FPSL que nous souhaitons voir perdurer. Comment une organisation faitière peut-elle se contenter d'une telle décision et annoncer fièrement le résultat par voie de communiqué ? D'autant qu'elle a aussi accepté que les quantités ne soient fixées qu'en terme de pourcentage pour le segment A et B, sans limite supérieure. Sans aucune gestion des quantités, cette décision aura comme conséquence une augmentation continue de la production et une baisse des prix.

Quant à l'IP Lait, elle ne fait pas mieux : «cette nouvelle disposition renforcera la position du vendeur de lait puisqu'il disposera ainsi à l'avenir d'une base de décision fiable lui permettant de gérer sa production et le commerce de lait à court terme». Mais depuis combien de temps les personnes qui prennent des

décisions à l'IP Lait ne sont-ils plus retournés dans une étable ? Se rappelle-t-il que le lait est produit par des vaches et qu'il est pour l'heure impossible de peser sur un bouton magique sur le pi de la vache pour stopper sa production ni envisageable de lui souffler des mots doux à l'oreille pour qu'elle réduise ou augmente en quelques jours sa production laitière ? Sans oublier que les producteurs n'ont jamais demandé de pouvoir gérer leur production à court terme, mais bien à moyen ou long terme.

Enfin, que dire du Conseil fédéral qui, ceci est bien stipulé à l'article 37 alinéa 6 de la loi sur l'agriculture, peut édicter des prescriptions provisoires si l'Interprofession n'arrive pas à s'accorder sur un contrat-type. Rien, il préfère s'abstenir, se contentant de propositions de contrats au rabais qui ne sont absolument pas en conformité avec la loi qu'il a lui-même adoptée. Rappelons que cet article 37 a été obtenu de longue lutte par les organisations agricoles comme Uniterre lors de la précédente réforme de la politique agricole.

## Une arnaque qui perdure

Il en est de même avec les fameux et indispensables 15 cts de suppléments pour le lait transformé en fromage. 3 transformateurs se partagent la part du lion de ces soutiens : Emmi 43'729'790 frs, Zuger 17'125'000 frs, Crème, 8'796'638 frs. Cet argent ne leur appartient pas puisqu'ils ne sont qu'une caisse transitoire ! Il doit, comme l'indique l'article 6 de l'ordonnance sur le soutien du prix du lait, être rétrocédé mensuellement aux producteurs ayant livré le lait servant à faire du fromage. Chaque producteur de lait doit recevoir chaque mois un décompte du lait spécifiant la partie transformée en fromage. Étonnamment, ces utilisateurs de lait sont tout à fait

capables de remplir des formulaires pour recevoir ces contributions de l'Etat et deviennent soudainement analphabètes lorsqu'il s'agit de mettre à disposition des producteurs un décompte clair précisant la manière dont le lait a été utilisé et indiquer quels montants ils sont en droit de recevoir pour chaque segment.

Là encore, l'Office fédéral de l'agriculture ne joue pas son rôle d'organe de contrôle. Sur le site internet de l'OFAG nous pouvons lire «L'Inspectorat des finances de l'OFAG effectue des contrôles (env. 200 par année) auprès des utilisateurs de lait pour vérifier notamment si les suppléments pour le lait transformé en fromage ont effectivement été reversés aux producteurs. Ces contrôles, réalisés par sondage, existent depuis que le supplément a été introduit». Au vu de l'arnaque qui dure depuis plusieurs années, nous sommes en droit de nous poser la question de l'efficacité de ces contrôles ou tout au moins des éventuelles sanctions dissuasives infligées. Précisons qu'en 2015, ces suppléments correspondaient à 132'494'600 frs en ne comptabilisant que les acteurs qui ont touché plus de 1 million de francs de la Confédération.

L'objectif caché est-il de laisser pourrir la situation à un tel point qu'il sera pour nos autorités bien plus simple de supprimer ce supplément en argumentant de l'extrême difficulté de contrôler les flux ? Pour éviter de voir cette menace se réaliser, il est de notre devoir, nous producteurs de lait, de monter au créneau pour exiger dès à présent le respect des lois en vigueur. L'impunité de certains acteurs doit cesser ! Pour le bien de tous, il faut remettre ce secteur sur les rails et exiger de la transparence tout au long de la chaîne.

*Valentina Hemmeler Maïga*

### Loi sur l'agriculture, article 37 « Contrat type dans le secteur laitier »

2. Un contrat-type au sens du présent article doit comprendre une durée du contrat et une durée de prolongation du contrat d'au moins une année et, au moins, des dispositions sur les quantités, les prix et les modalités de paiement.

6. Lorsqu'une interprofession du secteur laitier ne parvient pas à s'accorder sur un contrat-type, le Conseil fédéral peut édicter des prescriptions provisoires concernant l'achat et la vente de lait cru.

### Loi sur l'agriculture, article 43 « Obligation d'annoncer »

1. Le transformateur de lait est tenu d'annoncer au service désigné par le Conseil fédéral :

- a. la quantité de lait que lui ont livrée les producteurs ;
- b. la manière dont il a utilisé le lait.

### Ordonnance sur le soutien du prix du lait, article 6 « Obligation faite à l'utilisateur de lait de verser les suppléments et de tenir une comptabilité »

Les utilisateurs de lait sont tenus :

- a. de verser les suppléments visés aux art. 1 et 2 aux producteurs auxquels ils ont acheté le lait transformé en fromage, dans le délai d'un mois ; et
- b. de les présenter séparément dans les comptes portant sur l'achat du lait et de tenir une comptabilité permettant de vérifier les contributions qu'ils ont reçues et versées au titre des suppléments.

## Réactions de Claude Demierre, Président de la commission lait

### Claude, en tant que producteur de lait d'industrie, comment perçois-tu cette décision de l'IP lait ?

Nous annoncer 10 jours avant à quelle sauce nous serons mangés n'est pas admissible. Le contrat doit être annuel comme le précise la loi ; avec une quantité globale, un seul prix, un pourcentage de A et B. Tout ce qui n'est pas du lait A devrait être facultatif. Il ne doit pas y avoir deux prix d'ailleurs, ou alors il faut une qualité A et une qualité B. Mais à ce que je sache, mes vaches ne produisent qu'une même qualité de lait donc je dois avoir un prix pour cette qualité, sinon c'est un attrape nigaud. J'estime que la Confédération ne devrait pas octroyer la force obligatoire à un tel contrat, il n'est pas mûr. Il nous faut une quantité et un prix valables un an et s'il y a un prix B alors une qualité B correspondante.

### En ce qui concerne la segmentation ?

Je n'y ai jamais été favorable car c'est une forme de subventionnement de l'industrie pour qu'elle puisse exporter des produits. Ce n'est pas aux producteurs de subventionner les transformateurs pour l'exportation. Je pourrais comprendre qu'en fin d'année nous devions nous adapter quelque peu en terme de quantités, en accord avec les acteurs du secteur, comme cela se fait je crois dans la filière du Gruyère et que nous soyions prévenus suffisamment à l'avance des modifications.

Selon moi il n'y a pas de crise laitière, car la crise n'est subie que par les producteurs. C'est nous qui sommes en crise, pas le reste de la filière, vu les résultats que les autres acteurs publient chaque année : toujours positifs et en croissance. Tout ce que nous touchons en paiements directs part au final à l'industrie.

### Comment penses-tu possible de recréer plus de transparence dans le marché laitier ?

Il faut un patron. FPSL a été court-circuitée, puis l'IP Lait à son tour. FPSL pourrait le faire, mais il faudrait qu'elle soit forte. Elle ne doit être représentée que par des producteurs (c'est son nom d'ailleurs) et avoir un message très fort sur la quantité globale. Si on mélange les bidons et qu'on fait des « affaires entre copains » ça ne marche jamais. Un des collègues doit être 100 % paysan. Chaque collègue doit représenter sa propre base sans être noyauté par un autre acteur. Il faut de la clarté ; cela peut provoquer un certain affrontement, mais au moins cela avance. La situation est telle que l'appui de la Confédération est devenu nécessaire et urgent... Ou alors elle a fixé une sorte de curseur sur un nombre minimal de producteurs à partir duquel elle se décide à intervenir ? Dans le cas contraire je ne m'explique pas sa passivité actuelle. De plus, elle n'applique jamais la loi jusqu'au bout. Par exemple, le jour où l'article 43 de la loi sur l'agriculture sera appliqué,

nous aurons fait un grand pas vers plus de transparence. Le prix indicatif doit aussi être appliqué ; le prix du marché ne doit pas se situer à près de 10 cts en dessous du prix indicatif !

La grande faiblesse des paysans, c'est leur difficulté à bloquer la production. Il faut livrer pour avoir des liquidités financières pour faire tourner la ferme. Une des grandes erreurs de la libéralisation des quotas, à laquelle j'étais personnellement favorable car l'ancien système était trop figé et ne tenait pas compte des réalités, c'est les contrats directs « utilisateurs-producteurs », car ces derniers n'ont pas de force de négociation face aux acheteurs.

Cela m'amène à dire qu'il faudrait un seul acheteur de lait pour le paysan. S'il n'y a qu'un acteur qui centralise le lait, l'industrie n'a qu'un interlocuteur et cela faciliterait grandement la tâche. Il faut aussi supprimer ces multitudes de contrats qui sont différents d'un acheteur à l'autre (segmentation, prix à la teneur, taxe à l'éloignement, à la sous-production, etc.).

Il faudrait un seul contrat entre les producteurs et l'organisme acheteur. En ce sens, la proposition de BIG M (voir journal Uniterre novembre 2016) est un bon début de discussion. Il suggère de mettre en place un organisme central d'achat du lait, de limiter les importations de fourrages grossiers et propose un compromis visant à n'obliger que les producteurs qui se situent au-dessus de 120'000 litres annuels à une gestion des



quantités. C'est une manière de respecter les petites fermes qui sont suffisamment embêtées par l'administration et l'industrie ; c'est une dimension sociale positive. En tout cas, je pourrais vivre avec une telle proposition, surtout la variante A visant à regrouper tous les producteurs.

La quantité de référence est bien sûr un point délicat. Mais il ne faut pas être borné. Cette quantité pourrait être basée sur une moyenne des 2-3 dernières années avec éventuellement une marge de manœuvre pour des négociations particulières, au cas par cas. L'agriculture est faite de cas particuliers, on est la dernière race qui représente la diversité et j'y tiens. Il faudrait penser à tenir compte de la surface fourragère à disposition, c'est un aspect important pour éviter une trop forte intensification et une production hors-sol. Dans le même sens, les formes de locations de surfaces qui se trouvent à des dizaines de kilomètres du centre de la ferme sont discutables ; il faut revenir à un certain bon sens paysan.

*Propos recueillis par  
Valentina Hemmeler Maïga*

## Journée d'action Lait Cru

Notre lait n'est pas un produit agricole de base – mais une ressource naturelle précieuse

Samedi 10 décembre, Uniterre a appelé à une journée d'action nationale Lait Cru et a servi du lait cru dans divers lieux en Suisse. L'action a été un succès et nous a donné l'opportunité de discuter avec la population des conditions misérables ayant cours dans la branche du lait. A Lausanne, Fribourg, Bern, Zürich et St.Imier, le lait cru a été soit distribué soit vendu à un prix équitable.



Berne : 70 litres vendus

« C'était positif de voir que les gens qui s'intéressaient au stand étaient également prêts à payer le lait cru plus cher qu'à la COOP. Cependant, pas mal de personnes ont déclaré que pour des raisons de santé elles ne consommaient pas de lait ou du moins pas de lait cru. »

Sebastian Kraft  
alpagiste et « arbeiten mit Holz »

« La nouvelle section bernoise d'Uniterre a vendu environ 70 litres de lait cru lors de cette journée d'action et a pu avoir de nombreuses discussions fructueuses avec les passants. Ces rencontres ont montré qu'il existe du côté des consommateurs une grande solidarité à l'égard des paysans. Les gens paient volontiers un bon prix pour un produit de qualité comme le lait cru [...] »

Daniel Flühmann  
projet d'agriculture contractuelle  
« Legummes » à Thörishaus près de Berne  
<http://legummes.ch>



St-Imier : 32 litres vendus, ainsi que d'autres produits des fermes du Vallon/Mont-Soleil

LAIT

# Genève Région Terre Avenir (GRTA)

Après plus de dix années d'existence plus de 350 entreprises dont 280 fermes genevoises proposent sous le label GRTA plus de 1000 produits différents issus de la production régionale. A ce titre ce label est une belle réussite. Malgré ce résultat, il reste encore du chemin à parcourir pour défendre et développer une production alimentaire paysanne locale, diversifiée, durable et rémunératrice.



Le label Genève Région Terre Avenir (GRTA) a été lancé en mars de l'année 2004. Ce label en propriété de l'Etat de Genève doit répondre à quatre principes que sont la qualité, la proximité, la traçabilité et l'équité. Ce sont ces éléments essentiels qui font la particularité de ce label.

## Label régional

La nouveauté est constituée par le fait qu'il s'agit d'un label n'appartenant pas à un acteur particulier du marché mais bien à la collectivité. L'histoire de sa création en est d'ailleurs le reflet. En effet, c'est le groupe de travail sur la souveraineté alimentaire, convoqué en 2001 par le gouvernement de l'époque suite à une action menée par Uniterre qui travaillera sur une loi sur l'agriculture (adoptée en 2004) et sur la création d'un label de promotion qui deviendra donc le label GRTA. Les principaux acteurs des filières discutaient cependant déjà depuis 1995 sur un label régional. Il s'agissait alors principalement de différencier l'origine du produit et de défendre des parts de marché pour la production locale. Cette démarche a dès lors été complétée par une approche plus globale, s'inspirant de la souveraineté alimentaire et les quatre piliers qui constituent les directives du label. Le label est légalement piloté par deux commissions qui incluent des représentants des différentes filières agricoles, des syndicats agricoles et ouvriers, de la transformation, des distributeurs, des consommateurs et des institutions publiques. Par ailleurs, les organisations de défense de l'environnement sont les absents notables de ces commissions. De fait, l'Opage (Office de promotion des produits agricoles de Genève) a pris cependant une influence croissante au sein du fonctionnement du label, ce qui pose un problème en terme de représentativité et de légitimité.

## Qualité

Le pilier de la qualité renvoie à la fraîcheur, à la diversité, au goût, au respect de l'environnement et au refus des OGM. Les standards de qualité auxquels il est fait allusion sont ceux régissant la

production agricole suisse en matière de prestations écologiques minimales requises et de normes de détention des animaux. La pression sur les prix pousse cependant les producteurs à la mécanisation et à une spécialisation qui éloigne les fermes d'un fonctionnement en cycle énergétique fermé, ce qui est à la base d'une production agricole paysanne de qualité et durable. Si la qualité se mesure donc à des objectifs de stabilité et de résilience de la production agricole dans un contexte de différentes crises (climatiques, ressources, biodiversité, énergie, économie), cette dernière peut encore être renforcée.

## Proximité

Un deuxième pilier est celui de la proximité. Il s'agit là principalement d'une proximité géographique (le canton de Genève, les zones franches et le district de Nyon). Mais la notion de proximité signifie aussi les circuits courts, la promotion de la vente directe et des contacts directs entre producteurs et consommateurs. Dans ce domaine, pour l'instant, le label et ses commissions n'ont pas encore développé de stratégie de renforcement.

## Transparence

Quant au pilier de la transparence le label indique la provenance, le producteur et le mode de production (y compris la production hors-sol). Ce sont là des indications de première importance pour le consommateur et il ne faudra en aucun cas y renoncer sous peine de perdre la crédibilité du label. Rappelons à cet égard que la grande distribution et les producteurs hors-sol tentent de supprimer la déclaration sur le mode de production. La question de la saisonnalité de la production entre probablement aussi dans ce pilier. Si par transparence on entend information au consommateur, il est étrange de voir que selon le calendrier de saisonnalité diffusé par le label la saison des concombres et des tomates par exemple débute au mois de mai alors que dans la production paysanne genevoise ces légumes sont plantés à cette période de la saison...

## Equité

En ce qui concerne le dernier pilier celui de l'équité, le label a permis une petite amélioration de la valorisation de la production, mais on est encore loin pour l'ensemble de la production labellisée de pouvoir parler de prix équitables. Les seuls secteurs qui ont des prix producteurs rémunérateurs sont ceux qui pratiquent la vente directe, une partie de la production céréalière (filière bio 1.20 Fr/kg) et une partie de la production laitière (1.-Fr/l).

Dans le secteur céréalier conventionnel le label ne permet qu'une légère amélioration de la valorisation et on est loin d'un prix producteur rémunérateur équitable. Ceci alors que le label donne théoriquement le droit à une majorité des producteurs d'une filière de fixer un prix minimal au-dessous duquel l'attribution du label peut être refusée.

## Lait GRTA

Dans le secteur laitier, le label a certainement permis de maintenir au moins les 5 fermes laitières genevoises restantes. Ces fermes produisent 2'000 tonnes de lait par année. Actuellement, 230'000 litres de lait sont payés 1.-/litre au producteur. Notamment dans le segment «outres de 3 litres» qui écoule à ce jour 160'000 litres. En effet, depuis 2010 les Laiteries Réunies (LRG) commercialisent le «Lait entier genevois» labellisé GRTA en outres de 3 et 10 litres. Le montant investi pour réaliser ce conditionnement était d'environ 300'000 francs. En ce qui concerne le volume des ventes des outres de 10l il se situe à 700'000l. Depuis le lancement, les ventes de ce segment sont progressivement passées à 160'000l annuels. En ce qui concerne le volume des ventes des outres de 3l il se situe à 700'000l. Depuis 2014 les LRG ont également mis en route une filière de conditionnement en briques (UHT). C'était pour les LRG, l'occasion d'approvisionner la population genevoise en lait de consommation local. Cette activité de conditionnement avait été démantelée en 1997 et externalisée en Valais et en Suisse allemande. Pour la mise en place de cette ligne de conditionnement de lait UHT en litre, le montant investi était de 1,6 millions de Francs qui ont permis une installation neuve pour le

traitement du lait: stérilisateur tubulaire, homogénéisateur, tank stérile, conditionneuse, emballage par fardeuse de 4-6 et 12 briques, cartonneuse par 12 briques et un robot de palettisation. La concrétisation de ce projet a été possible grâce au «Projet de développement régional» (PDR). Ce PDR, lancé en juin 2012, a bénéficié du soutien de la Confédération et du canton.

Aujourd'hui 1'250 tonnes de lait produits à Genève sont transformés en lait de consommation pasteurisé et UHT, en fromage et en yogourt labellisés. Ceci représente le 50% du lait GRTA produit à Genève. C'est une belle réussite.

Les LRG prennent par ailleurs également en charge la production laitière des zones franches et de la Côte vaudoise, soit en tout environ 150 producteurs et 48'000 tonnes de lait. Ce lait est payé autour de 54 cts le litre. (63 cts/kg segment A, 40 cts/kg, segment B (35%)) Actuellement les habitants du canton de Genève consomment environ 30'000 tonnes de lait de consommation par année (60l/habitant) sans compter le fromage et les dérivés. Alors que la production genevoise représente moins que 8% de la consommation, pour l'instant, malheureusement, seulement moins que 1% de cette production est équitablement rémunéré.

Eu égard à ces chiffres, il doit être possible de valoriser équitablement en premier lieu le lait genevois mais ensuite aussi tout le lait collecté par les LRG. Pour cela une politique d'information des consommateurs devrait être un objectif prioritaire du label pour promouvoir et défendre une production laitière paysanne, régionale et équitable.

Rudi Berli

## Appel à Soutien

En février 2015, Julien Kauer a lancé un projet pour conduire une **école kényane vers la souveraineté alimentaire**. Ce projet doit permettre à l'école d'Isegeretoto d'atteindre l'autosuffisance alimentaire avec des méthodes biologiques.

Depuis trois mois, après deux ans de travail, l'école est devenue autosuffisante en légumes et céréales pour un tiers de l'année», raconte Julien. Comme l'école vise également l'autonomie financière, il est nécessaire de produire un surplus de denrées qui pourra financer les ressources du restant de l'année. Le prix de l'alimentation est un problème majeur au Kenya, où il a quintuplé en huit ans. Conférences, formation, le projet est sur la bonne voie. Néanmoins une recherche de fonds a été lancée pour le finaliser.

Si vous avez la possibilité d'apporter un peu d'aide ou que vous désirez des renseignements: [julien.kauer@emaui.org](mailto:julien.kauer@emaui.org)

**Pour faire un don**, même tout petit, compte postal:

Association Isegeretoto – Ch. de la Poste 10 – 1720 Corminboeuf (CH)  
IBAN: **CH63 0900 0000 1412 1588 0** ou **CCP: 14-121588-0**  
Merci à vous.

INTERNATIONAL

# Accès à la terre

Une délégation de la Via Campesina était présente en septembre dernier à Genève pour présenter ses revendications aux organes onusiens. Nous nous sommes entretenus à cette occasion avec Diego Monton, de l'Organisation des paysans indigènes d'Argentine, membre de la coordination latino-américaine de la Via Campesina, et Sandra Moreno, du Syndicat ouvrier paysan d'Andalousie (SOC), qui est membre du Syndicat andalous des travailleuses-euses (SAT) et de la Via Campesina.



## Quelles sont les luttes actuelles en Amérique latine ?

**Diego Monton :** en Amérique latine, c'est la lutte pour la défense de la terre des paysan·ne·s indigènes et pour la défense de leurs territoires. Par territoire, nous parlons non seulement des terres cultivables, mais nous incluons aussi une dimension collective. Un territoire, c'est un ensemble de rapports humains et culturels liés à la terre et aux biens communs qui s'y trouvent, comme l'eau. Nous réclamons une réforme agraire et luttons donc pour la collectivisation des terres et l'accès public aux biens communs. Il s'agit de reconquérir les terres appartenant aux grands propriétaires terriens (les latifundia) et les grands espaces laissés en friche.

Dans ce contexte, nous défendons la souveraineté alimentaire comme un moyen de produire collectivement l'alimentation. Nous combattons ainsi la logique du capitalisme financier international qui promeut les grandes monocultures destinées à l'exportation. Ce discours est d'ailleurs repris en Amérique latine par les États, la presse et les universités, qui nous présentent l'industrialisation de la production agricole comme un progrès.

Dans l'ensemble, les luttes sont similaires dans toute l'Amérique latine, même si des différences régionales existent. Ces luttes sont intimement liées à la défense des peuples indigènes, qui vivent de la terre. C'est en particulier le cas en Amérique centrale, notamment au Guatemala où la plupart des paysan·ne·s sont mayas. La situation est un peu différente au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Brésil, où l'immigration a toujours été importante, ce qui modifie certains aspects des luttes politiques qui y sont menées.



## Et en Andalousie ?

**Sandra Moreno :** En Andalousie, les axes de lutte sont assez semblables à ce qui se passe en Amérique latine. Je précise que mon syndicat, le SOC, est l'un des premiers qui ont été créés après la chute de la dictature de Franco en 1975. C'est un syndicat qui défend les travailleuses-eurs de l'agriculture. Historiquement, comme dans les pays latino-américains, la propriété des terres est très concentrée en Andalousie ; on estime qu'entre 80 et 90 entités (familles ou entreprises) y possèdent environ 70% des terres, si bien que la figure du grand propriétaire terrien est très présente.

Ainsi, le SOC-SAT axe ses luttes prioritairement sur l'accès à la terre. Nous pratiquons l'action directe, c'est-à-dire les occupations de terres. Il s'agit souvent de terres laissées en friches qui appartiennent soit à de grands propriétaires, soit à l'État, notamment des terrains militaires. Ces occupations débouchent souvent sur la création de coopératives de production, ce qui permet de maintenir un lien entre les travailleuses-eurs et aussi de faire en sorte que les produits soient transformés sur place au lieu d'être immédiatement exportés.

La revendication essentielle, c'est que la terre appartient à celles et ceux qui la travaillent. Nous revendiquons également le droit à un accès digne à ces trois composantes que sont « un toit, du pain et du travail ». C'est loin d'être le cas pour tout le monde. Ainsi, les travailleuses-eurs journalières-ers, dont l'emploi est saisonnier, n'ont accès à des prestations sociales de l'État que s'ils-elles justifient d'un certain nombre de jours de travail durant la saison. Leur situation est très précaire car le mauvais temps peut entraîner des périodes de chômage en saison, sans compter les travailleuses-eurs âgé·e·s et les femmes, qui connaissent de plus fortes fluctuations des jours travaillés. Bien souvent,

le nombre de jours de travail ne leur suffit pas pour toucher des allocations hors de la saison.

## Comment articulez-vous ces luttes avec d'autres revendications ?

**Sandra Moreno :** Il me semble très important de faire le lien avec les droits des femmes. Les femmes assument un triple travail : elles sont actives dans la production, elles sont chargées du travail domestique et assument toutes les tâches de soin (envers les enfants et les personnes âgées). Il s'agit de charges énormes, ce d'autant plus que les horaires dans l'agriculture sont instables, les journées de travail longues et que les femmes sont souvent victimes de violence. Il faut se représenter ce que c'est que de devoir passer des nuits dans des baraquements sur les exploitations agricoles, à la merci d'à peu près n'importe qui.

En outre, les femmes sont très rarement propriétaires des terres. Celles-ci appartiennent aux hommes, ce qui peut causer d'énormes difficultés lors de divorces ou en cas de veuvage. De plus, en Galicie par exemple, les femmes sont souvent propriétaires de petites exploitations. Or, les subventions européennes sont calculées au nombre d'hectares, si bien que les petites exploitations ne peuvent pas rivaliser avec l'agriculture industrielle. Les femmes perdent ainsi leur outil de production et vont grossir les rangs des travailleuses-eurs agricoles exploité·e·s.

**Diego Monton :** En Amérique latine, la situation des femmes est également très difficile. Elles sont très isolées et subissent différentes formes de violences, y compris des violences physiques. Cela rend difficile leur participation à l'action collective, ce d'autant plus que les structures sont très patriarcales. La Via Campesina tente de travailler sur ces questions. Nous essayons d'élargir les luttes aux droits des minorités sexuelles de manière générale, mais c'est encore très difficile.

## Comment incluez-vous les migrant·e·s dans vos luttes ?

**Sandra Moreno :** On sait très bien que tant que les conditions de travail ne seront pas dignes en Afrique ou dans d'autres régions du monde, il y aura des migrations. C'est un fait qu'il y a beaucoup de migrant·e·s qui travaillent dans l'agriculture, qui sont systématiquement discriminés. Du côté du SOC-SAT, nous considérons que les migrant·e·s

arrivent avec tous leurs droits et nous incluons systématiquement la défense des migrant·e·s dans nos revendications.

## Qu'attendez-vous de vos contacts dans les pays du Nord ?

**Diego Monton :** La solidarité internationale est importante. Il s'agit d'abord de prendre conscience que le niveau de vie dont vous bénéficiez en Europe est fondé sur l'exploitation, des ressources et des travailleuses-eurs, dans le reste du monde. Il faut donc lutter contre les centres financiers internationaux qui se trouvent chez vous. Il est important de comprendre que c'est la logique même du capital financier international qui crée les problèmes que nous rencontrons. Par exemple, au Brésil, des sociétés européennes investissent massivement dans des monocultures destinées à la production de papier pour l'exportation, au détriment de la production alimentaire pour le marché local. Cela concerne aussi des entreprises suisses, comme Nestlé, combattue par un boycott en Colombie, Syngenta, récemment condamnée par l'État brésilien du Parana pour l'assassinat de plusieurs salarié·e·s, ou Holcim.

**Sandra Moreno :** Le SOC est régulièrement criminalisé en Andalousie en raison des actions qu'il mène, en particulier l'occupation des terres. Plusieurs centaines de nos membres font l'objet de procédures judiciaires, la police est envoyée pour « libérer » les terres occupées. Il est important que nous puissions relayer nos luttes à l'international, et nous avons besoin d'alerter largement sur ce qui se passe en Andalousie. Ainsi, un des leaders historiques du SOC, Andrés Bódalo, est actuellement emprisonné. Nous sommes mobilisés depuis plus de six mois pour dénoncer la situation, mais il est difficile d'avoir un impact sans réseaux internationaux. Nous avons donc parlé de son cas récemment à l'ONU et une pétition de soutien circule.

*Propos recueillis par  
Antoine Chollet et Arnaud Thiéry*

*Article paru dans Pages de Gauche  
n°159 octobre 2016*

La pétition de soutien à Andrés Bódalo est disponible sur

[www.indultobodalo.info](http://www.indultobodalo.info)

et nous encourageons tout le monde à la signer en signe de solidarité.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

# Une rencontre européenne pour la souveraineté alimentaire

Le second forum européen pour la défense du droit à la souveraineté alimentaire a réuni plus de 700 personnes à Cluj, en Roumanie. Une délégation suisse composée notamment de membres du syndicat Uniterre y a participé.

Par Coline Choquet, de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire



Le plus grand forum européen de défense du droit à la Souveraineté Alimentaire s'est terminé dimanche à Cluj en Roumanie. Il a rassemblé pendant 6 jours plus de 700 personnes représentant la société civile. Des agriculteurs, des consommateurs, des peuples autochtones, des ONG, des syndicats et des acteurs de changement venant de plus de 40 pays. Face à une agriculture industrielle prédominante et des traités commerciaux comme le TTIP ou le CETA, qui menacent l'agriculture paysanne, les participants ont réfléchi aux alternatives possibles. Ils ont développé des plans d'actions et des stratégies afin d'améliorer les initiatives existantes en matière de souveraineté alimentaire.

## La FAO inefficace

Une première édition du forum avait eu lieu en 2011 à Krems, en Autriche et avait donné lieu à une déclaration commune et à un plan d'action. Depuis, la marchandisation et la privatisation des ressources naturelles et des moyens de production se sont accélérées. Face à cela, «assurer la durabilité et le contrôle du système alimentaire par des stratégies communes représente une nécessité», ont estimé les partici-

pants. Ils ont également souligné que les négociations secrètes des accords commerciaux de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada - CETA ou encore le TTIP, avec les Etats-Unis, «montrent l'urgence de s'organiser collectivement afin de ne pas subir les politiques néolibérales dominantes qui privilégient les modèles de production industrielle». Pour eux, les institutions supranationales existantes telles que la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) n'assurent pas la défense des droits fondamentaux que sont la souveraineté alimentaire, l'accès à une alimentation saine et diversifiée, aux moyens de production, à la terre et aux ressources naturelles. Il s'agit donc de s'organiser pour agir à tous les niveaux, du local à l'international. «Ce mouvement doit se faire de la base vers les décideurs, tant au niveau des cadres législatifs que sociaux».

## L'impact de la politique européenne en Roumanie

Le choix de la Roumanie pour organiser ce forum n'était pas anodin. Le pays compte encore 4,7 millions de paysans et l'agriculture vivrière y est très présente. Depuis la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) dans l'Union Européenne et la standardisation des normes de production et de commercialisation, beaucoup de paysans et de travailleurs agricoles ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Ils n'ont plus un salaire décent leur permettant de vivre dignement et sont parfois contraints de mettre fin à leur activité. Faute de moyens financiers et

de ressources structurelles, ils ne peuvent s'adapter aux nouvelles réglementations imposées. Des initiatives locales continuent cependant à se développer. Les «villes en transition», «l'agroécologie» et l'«agriculture soutenue par la communauté» sont des exemples d'actions concrètes de la société civile pour contrer la dynamique industrielle mondiale. Une diversité d'acteurs travaillent ensemble pour mettre en place des structures de vie durable, pour sauvegarder les semences et garder le contrôle de la biodiversité. En Suisse également, le syndicat Uniterre et les organisations membres de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire, dont plusieurs représentants étaient sur place, se battent notamment pour que toute modification non naturelle du génome soit considérée comme OGM (Organisme Génétiquement Modifié).

## Initiatives locales

Les participants au forum sont également allés à la rencontre des gens de la région. Par exemple à Alunich, un petit village de 99 habitants à 62 km de Cluj-Napoca, où les villageois n'utilisent que très peu d'argent et produisent presque 90% de leur nourriture. Lorsque les coopératives ont cessé d'acheter le lait aux producteurs en raison des trop petites quantités produites, le pasteur du village s'est proposé de le racheter, de le transformer en fromage et de le revendre. Une des nombreuses initiatives qui fleurissent un peu partout et qui permettront aux petits paysans de rester sur leurs fermes et d'en vivre. Dans le cadre du forum de Cluj, ces mêmes valeurs ont été appliquées, à savoir que tous les repas servis ont été préparés exclusivement à partir de produits régionaux et cuisinés par des bénévoles venus de toute l'Europe.

## Les petits paysans produisent 75% de l'alimentation mondiale

Les Droits des femmes ont également représenté une thématique importante. Plus de 80% des paysans de ce monde sont des femmes et leurs droits ne sont que rarement reconnus. Les participants ont débattu de la nécessité de mettre en place des législations leur permettant d'accéder à la terre et d'avoir les mêmes droits que les hommes. «Les femmes sont un élément essentiel de l'accès à l'alimentation et il est temps que la société le reconnaisse», ont estimé

les représentants de nombreux pays. Et de souligner qu'il en va de même pour les peuples autochtones, pour les pêcheurs ou encore les nomades. Tous contribuent, dans le respect de la terre, de la mer, à nourrir les populations. Les petits paysans, avec 25% des terres, produisent actuellement 75% de la nourriture mondiale. «Il est temps que les consommateurs comprennent que ce n'est pas l'agro-industrie qui les nourrit», ont-ils souligné. L'importance d'une reconnaissance des droits des paysans au sein de l'ONU, à laquelle plusieurs organisations travaillent, a également été rappelée.

## Une voie tracée

Une déclaration commune a été élaborée via un processus participatif. Un état des lieux a d'abord été effectué puis, par le biais de l'expérience des personnes présentes, des solutions concrètes ont également pu être proposées. Le tout doit être consigné dans une résolution commune, moment fort du processus, qui doit servir de support au travail qui sera fait dans les 5 prochaines années. Les participants au forum comptent notamment sur les consommateurs pour les appuyer dans une démarche de promotion de l'agriculture de proximité. Les consommateurs ont énormément de pouvoir. Ce sont eux qui décident de ce qu'ils veulent manger. Avec la vente directe par exemple, les paysans auraient un meilleur revenu issu de la vente de leurs produits. Les consommateurs, quant à eux, s'y retrouveraient dans la traçabilité et la qualité. Les prix n'augmenteraient pas pour autant car les intermédiaires usuels, transformateurs et commerçants, ne prendraient pas de marges sur ce marché. Il s'agirait donc bien d'un partenariat gagnant pour tout le monde. C'est ce type de solution qu'Uniterre, syndicat paysan, fortement représenté à ce forum de Cluj, propose dans son initiative sur la souveraineté alimentaire ([www.souverainete-alimentaire.ch](http://www.souverainete-alimentaire.ch)) qui a été déposée le 31 mars dernier à Berne.

Coline Choquet  
article paru dans GaucheHebdo  
du 3 novembre 2016



La délégation suisse organisée par Uniterre - en plein travail

La déclaration finale et toutes les informations sur le site web de Nyéléni :

<http://nyelenieurope.net>



## Trois questions à Eline Muller

**Eline Muller** membre d'Uniterre, syndicat paysan en Suisse, et de la Coordination européenne de La Via Campesina, a pris part à l'organisation du Forum.

**Cette rencontre a permis aux délégations de se mettre en lien et de partager les expériences sur la souveraineté alimentaire, de quelle manière ces liens vont-ils perdurer à l'avenir ?**

**Eline Muller :** Une multitude de projets peuvent naître d'une telle rencontre. Pour moi, les deux processus les plus importants qui ont été lancés sont d'une part la mise en commun de projets de partage de connaissances agroécologiques et d'autre part le rapprochement des pays d'Europe de l'Est dans la lutte contre l'agriculture industrielle.

**Concernant l'agroécologie, certaines choses existent déjà...**

Des multitudes de projets de formation « de paysan à paysan » existent en Europe ainsi que des écoles d'agroécologie, qu'elles soient mises en place par les paysans eux-mêmes, par des chercheurs militants « alternatifs » ou par des universités. A Cluj, nous avons réalisé que de nombreux projets de recensement et

de mise en réseaux existent déjà. Il a été décidé de les mettre en commun et d'unir nos forces pour l'agroécologie, une approche radicalement locale, inclusive et durable de l'agriculture. Plusieurs groupes de travail ont été constitués, et je ne doute pas que l'agroécologie s'imposera ces prochaines années comme la seule vraie solution pour sauver nos systèmes alimentaires.

**Vous soulignez aussi les liens établis avec et entre pays de l'Est ?**

Oui. L'autre grande victoire de ce forum a été la rencontre de la paysannerie de nombreux pays d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale, qui ont pu constater que leurs problèmes étaient souvent les mêmes que ceux traités par Eco Ruralis, l'organisation roumaine hôte de l'événement, et ceux de nombreux Etats post-soviétiques. Certaines organisations de cette région vont rejoindre la Coordination Européenne Via Campesina, qui commence à être reconnue et écoutée au niveau de l'Union Européenne ou de l'ONU, par la FAO et le Comité international pour la Sécurité Alimentaire entre autres.



## NATIONAL

# Etiquetage : hors-sol

**La mention « hors-sol » est sensée disparaître des étiquetages des fruits et légumes suisses à partir de janvier 2017 : une décision inacceptable pour beaucoup !**

Dans un contexte où le consommateur est en demande croissante de traçabilité, de plus d'informations sur l'origine et la qualité de ce qu'il mange, l'annonce de la suppression de la mention « hors-sol » des étiquettes des fruits et légumes suisses semble incroyable ! Ce n'est pourtant pas une blague, c'est bien la décision qui a été prise par le Forum des consommateurs (KF), l'Union Maraîchère Suisse (UMS), l'Association suisse du commerce de fruits, légumes et pommes de terre (Swisscofel) et la Fruit-Union (FUS). Il semblerait que « la déclaration de ces méthodes de production, demandée autrefois, n'est plus nécessaire » - dit leur communiqué. Ce n'est pourtant pas ce que semblent penser les consommateurs ! En effet, des sondages menés par Bon à Savoir et K Tipp ont montré que la plupart des consommateurs estimaient l'information importante...

Pourquoi cette décision ? Voici l'une des raisons invoquées : les fruits et légumes importés ne sont pas soumis à cette obligation d'étiquetage et donc pour éviter une « concurrence » par rapport aux fruits et légumes suisses, cela semblait plus simple de totalement supprimer cette mention, à défaut de pouvoir l'imposer pour les fruits et légumes importés. Mais pourquoi ne pourrait-on pas imposer cette mention aux importations ? Pourquoi cela serait-il impossible ? D'autant qu'historiquement, cet accord entre le Konsumenten Forum et les producteurs avait été signé pour éviter une ordonnance fédérale sur les indications. Autrement dit, le refus de passer par la voie légale à l'époque se retourne contre ses auteurs.

Autre raison mise en avant : la technologie de production « hors-sol » s'est aujourd'hui fortement développée en Suisse et améliorée et certains indiquent même qu'il s'agit d'un mode de production « écologique et préservant les ressources ». Cela reste à prouver : existe-t-il aujourd'hui des études assez rigoureuses ayant pris en compte tous les paramètres nécessaires pour affirmer cela ? De toute façon, là n'est pas la question, notre but ici n'est pas de juger une méthode de production ou une autre, mais de pouvoir laisser le choix aux consommateurs et donc de l'informer au mieux.

Déjà beaucoup de réactions à cette annonce circulent : des articles dans K Tipp, dans Terre & Nature... K Tipp vient même de lancer une lettre ouverte et pétition en ligne ! Nous sommes mobilisés avec la Fédération Romande

des Consommateurs qui ne comprend également vraiment pas cette décision et n'a pas lésiné sur les moyens en prenant contact formellement avec les organisations de producteurs concernées ainsi que Coop et Migros et a effectué un sondage auprès de ses membres. Une prise de contact a également été faite auprès du Conseil national pour questionner la nécessité de lancer une interpellation ou un postulat.

Autre exemple de la conséquence de cette décision : comment se positionnera le label Genève Région Terre Avenir, où la traçabilité et l'information sont des piliers de ce dernier ? Quelle crédibilité pour ce label si la mention devait être supprimée ?

Le comité d'Uniterre est fermement opposé à la suppression de cette indication et il s'engagera pour que celle-ci soit conservée ; tout simplement pour défendre le droit à la transparence sur les modes de production !

Berthe Darras

### IBAN UNITERRE

#### POUR LES DONNÉS :

CH17 8012 3000 0028 4966 7

#### POUR DEVENIR MEMBRE :

CH50 8012 3000 0028 4965 5

#### référence bancaire :

Banque Raiffeisen Basse Broye Vully  
CCP de la Raiffeisen 17-6872-4  
CB 80123

Uniterre  
p.a Claude Mudry  
Bellevaud 50  
2518 Nods

La ligne nature

**Metrabol**

BOLUS naturel après-vélage  
Nettoyage et tonus

**Taritral**

TARIR avec la nature  
sans antibiotique

**Parabol**

en cas de cellules  
somatiques

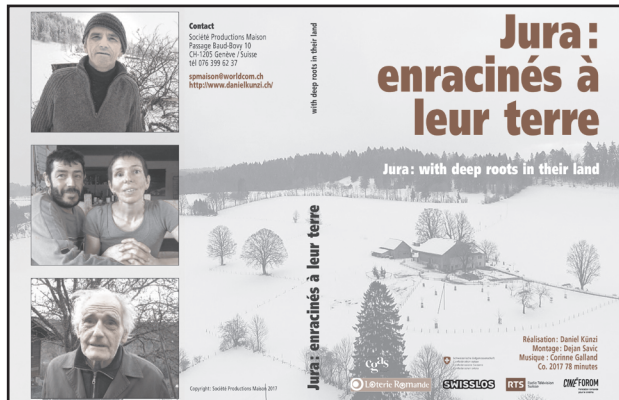
LGC SA

ONLINE SHOP 1627 Vaulruz  
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

CINÉMA

# Film : « Jura, enracinés à leur terre »

Daniel Künzi, cinéaste genevois originaire du Jura, nous offre un film d'une grande sensibilité sur le monde paysan. Pendant un peu plus d'un an, Daniel choisit de suivre trois familles jurassiennes. Sous l'œil bienveillant de sa caméra, il leur donne l'occasion de partager avec le grand public leur quotidien et leur vision de ce qu'est devenue l'agriculture aujourd'hui.



des'accrocher à une vision folklorique de la production, leur démarche vise à s'affranchir autant que possible d'une trop forte mécanisation et industrialisation des systèmes agricoles et alimentaires. Pour eux, l'industrie alimentaire cherche à s'infiltrer par tous

Christine et Clément, producteurs de lait pour le fameux fromage « Tête de Moine », sont parents de quatre enfants. Ils se trouvent à une croisée des chemins. Pour poursuivre la production laitière, ils doivent rénover l'étable. Un projet qui sera lourd de conséquences financières, mais qui est presque imposé pour soulager Clément qui souffre d'une maladie pulmonaire typique du métier de paysan. Maladie professionnelle qui bien sûr ne se transforme pas en « arrêt maladie » qui leur permettrait d'engager une aide à la ferme. Christine se questionne sur ces enjeux, mais aussi sur leur attitude en tant que producteurs face aux acheteurs de lait et la Confédération. Comment se fait-il que les paysans n'arrivent pas à imposer leur point de vue ? Quels sont les mécanismes qui font qu'ils ont tendance à ne pas se révolter lorsque certains acteurs prennent des décisions ou tiennent des discours qu'ils jugent inacceptables ? Après plus de 15 ans en bio, leur grande fierté est d'avoir réussi à rendre leur sol à nouveau vivant ; un résultat qui leur permet, malgré une année de forte sécheresse, d'obtenir un excellent rendement dans les pommes de terre. Le sol a puisé dans ses réserves et a offert le meilleur de lui-même.

Enracinés à leur terre, droits dans leurs bottes, mais bien conscients du monde qui les entoure et des enjeux actuels et à venir, philosophes et éclairés, Isabelle, Paul, Christine, Clément et Walter trouvent le ton juste pour s'adresser au grand public entre questionnements et espoirs. Un moment précieux à partager en famille et entre amis. Projection qui mérite d'être prolongée par des moments de partage avec le cinéaste et les protagonistes du film.

Valentina Hemmeler Maïga

voir les horaires des projections dans notre Agenda ci-contre

les pores de la ferme : par catalogues interposés, par vente d'engrais, de machines toujours plus puissantes ou de pesticides en tout genre. Pour ce couple, il est indispensable de repenser notre rapport à l'agriculture. Pendant des siècles, l'agriculture a évolué au gré des avancées techniques, mais toujours à un rythme bien contrôlé dans lequel le paysan ne devenait pas esclave de la mécanisation, mais l'utilisait pour alléger les lourdes tâches physiques. Ce rythme a été rompu par le « pillage du monde paysan par l'industrie » et par une aliénation de toute la chaîne de production qui ne vit que grâce à l'utilisation d'intrants qui ont pour but de rééquilibrer un système que nous avons nous mêmes déséquilibré. Pour Paul, « un minimum d'analyse du monde actuel prouve que nous n'avons plus d'éthique ; nous vivons en siphonnant le reste du monde et en détruisant nos ressources naturelles ». Comme le dit Paul, « le sol peut donner tout ce dont on a besoin, pour autant qu'on le respecte et qu'on l'enrichit au besoin en engrais naturels pour compenser ce qu'on a prélevé ».

Il y a donc nécessité de vivre à nouveau en harmonie avec la nature et à retrouver une souveraineté alimentaire qui consiste à produire en fonction des capacités de nos ressources naturelles et dans un cadre de marchés régulés, comme cela a toujours été le cas depuis l'Antiquité.

C'est entre 2015 et 2016 que Daniel se plonge dans le monde paysan jurassien. Il rencontre Isabelle et Paul Sautebin de la Ferrière, Christine et Clément Willemin Gerber à Fornet et Walter Hofstetter à Sous-le-Mont. A leur façon, ces familles témoignent des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien, mais aussi de leur fierté d'être paysans et de cultiver la terre avec amour et respect tout en exprimant leurs espoirs d'un certain nombre de changements urgents pour que la paysannerie reprenne la main sur leurs systèmes de production.

Walter, issu d'une famille nombreuse, est un ancien « enfant placé » qui a traversé la dure vie du travail à la ferme. Il s'installe adulte sur les flancs des Côtes du Doux et devient apiculteur. Il nous raconte que le climat a bien changé ; si à l'époque les hivers étaient plus rudes, cela évitait bien des maladies aux plantes. Le réchauffement actuel déséquilibre l'écosystème ce qui n'est pas sans conséquences pour la vie des abeilles qui subissent de surcroît les effets des épandages d'insecticides même quand ceux-ci sont effectués bien loin de la ferme mais s'infiltrent dans les eaux et la flore environnante du Doux.

Isabelle, enseignante et Paul, horloger, se sont lancés dans l'agriculture il y a 20 ans. Sur une petite ferme diversifiée du Jura bernois ils s'essaient entre autres à la traction animale pour réduire l'impact des machines sur les sols. Loin

## AGENDA

Samedi 21 Janvier 09h-18h  
lancement d'un projet  
d'agroécologie/permaculture  
aux Giettes  
Collège de St-Maurice

## FILM : « JURA, ENRACINÉS À LEUR TERRE »

Sam 7 janvier 2017 aux Breuleux  
Di 8 janvier au  
Cinématographe de Tramelan  
Me 11 janvier au Noirmont.  
12-13-14 janvier à 20h  
Di 15 janvier à 17h et à 20h  
à St Imier

Me 1<sup>er</sup> février à Genève (cinéma  
Bio), à Neuchâtel (cinéma  
Minimum), à Lausanne (Zinéma)

Ve 17 février au Casino Locle  
dates à et lieux à suivre Sainte-Croix,  
La Chaux-de-Fonds, Romont, Bienne, etc.

Plus d'infos sur notre site :  
[www.uniterre.ch/  
actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

uniterre  
vous souhaite  
un joyeux Noël !  
et une bonne année !

## CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel : Philippe Reichenbach  
079 640 89 63  
Genève : Rudi Berli  
078 707 78 83  
Fribourg : Stéphane Mauron  
026 655 16 27  
Vaud : André Muller  
021 652 75 50  
Jura  
021 601 74 67  
Chablais : Pierre Moreillon  
024 499 21 17



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !  
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

[www.cresus.ch](http://www.cresus.ch)



Responsable du journal:  
Charles-Bernard Bolay,  
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch  
Imprimerie, annonces:  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs,  
1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26  
Secrétariat du syndicat:  
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.  
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,  
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:  
Claude Mudry, Bellevaux 50, 2518 Nods,  
079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch  
Cotisations annuelles Paysan:  
Fr. 200.- Sympathisant: Fr. 150.- Soutien: Fr. 400.-  
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen,  
Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier  
Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:  
021 601 74 67, lait@uniterre.ch  
Commission grandes cultures et viande:  
021 601 74 67, gvciande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:  
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève  
078 707 78 83, ciu@uniterre.ch  
Coordination Européenne Via Campesina,  
Commission vente directe,  
Commission jeunes-accès à la terre:  
021 601 74 67, info@uniterre.ch  
Président: Charles-Bernard Bolay,  
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch